



F A É C U M

LES HORAIRES DES COURS

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Adopté à la 547^e séance ordinaire du conseil central

17 avril 2019

Rédaction :

Antoine Bertrand-Huneault, coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle

Révision :

Justine Levesque, réviseuse linguistique

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur.

Ce document a été adopté lors de la 547^e séance ordinaire du conseil central, le 17 avril 2019.

FAÉCUM

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265
Montréal (Québec) H3T 1N8

Tél. 514 343-5947 ♦ Fax. 514 343-7690

www.faecum.qc.ca

info@faecum.qc.ca

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par l'intermédiaire de 84 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts de ses membres dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage de la population étudiante à l'Université de Montréal. La FAÉCUM est la plus importante association étudiante de campus au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. SONDAGE SUR LES HORAIRES DES COURS	5
2. MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE ET DE LOGICIELS DESTINÉS À LA GESTION DES HORAIRES DE COURS	6
3. CONTRAINTES À METTRE EN PLACE	8
3.1. DES HORAIRES DE COURS PLUS RÉALISTES	8
3.2. DES HORAIRES MOINS CHARGÉS	11
3.3. UNE PÉRIODE RÉSERVÉE À LA VIE ÉTUDIANTE	17
CONCLUSION	19
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	20
BIBLIOGRAPHIE	22

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: PROBLÈMES LIÉS AUX HORAIRES DE COURS RENCONTRÉS PAR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	9
GRAPHIQUE 2: NOMBRE MAXIMAL D'HEURES DE COURS QU'IL EST RAISONNABLE D'AVOIR LORS D'UNE MÊME JOURNÉE SELON LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	11
GRAPHIQUE 3: NOMBRE DE FOIS OÙ LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS ONT EU DES COURS ENTRE 16 H ET 19 H, ET APRÈS 19 H	13
GRAPHIQUE 4: VOLONTÉ DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES D'AVOIR PLUS, AUTANT OU MOINS DE COURS ENTRE 16 H ET 19 H, ET APRÈS 19 H	13
GRAPHIQUE 5: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS OU LES RÉPONDANTES À VOULOIR PLUS DE COURS ENTRE 16H ET 19H, ET APRÈS 19H	14
GRAPHIQUE 6: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS OU LES RÉPONDANTES À VOULOIR MOINS DE COURS ENTRE 16H ET 19H, ET APRÈS 19H	15
GRAPHIQUE 7: VOLONTÉ DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES À AVOIR PLUS, AUTANT OU MOINS DE COURS LA FIN DE SEMAINE	16
GRAPHIQUE 8: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES À VOULOIR PLUS DE COURS LA FIN DE SEMAINE	16
GRAPHIQUE 9: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES À VOULOIR MOINS DE COURS LA FIN DE SEMAINE	17

INTRODUCTION

À la suite de nombreuses demandes formulées par la communauté étudiante et par les associations étudiantes qu'elle représente, la FAÉCUM a pris conscience de plusieurs problèmes récurrents vécus par des étudiants et des étudiantes de l'Université de Montréal en lien avec la conception des horaires de cours. Parmi ces problèmes, on trouve le trop grand nombre de cours ou d'examens par jour, l'incapacité à se déplacer dans les délais attendus entre deux cours et la trop grande occurrence des conflits d'horaire. En outre, plusieurs suggestions de changements liés à la conception des horaires de cours sont présentées à la FAÉCUM de façon récurrente par l'administration universitaire. Pour pouvoir y répondre et mieux représenter les besoins et les intérêts de ses membres, la FAÉCUM a voulu connaître l'opinion et les habitudes de la communauté étudiante en ce qui concerne son emploi du temps. Un sondage a donc été diffusé à l'automne 2018 auprès de l'ensemble des étudiantes et des étudiants de l'Université de Montréal. Cet avis présente les résultats de cette consultation ainsi que des pistes de solution pour améliorer les pratiques de l'Université de Montréal relativement à la conception des horaires de cours.

En parallèle de ces démarches, un groupe de travail de l'Université de Montréal visant l'amélioration des pratiques concernant les horaires de cours a terminé ses travaux avec une série de recommandations. Parmi celles-ci, on trouve l'implantation d'un logiciel de confection des horaires, un logiciel de simulation des horaires destiné à l'usage de communauté étudiante et la création d'un groupe de travail permanent ayant pour mission de se pencher sur la question des horaires de cours et de l'assignation des locaux. Cet avis est donc l'occasion pour la FAÉCUM de présenter ses attentes vis-à-vis de la conception des horaires, en particulier par rapport aux logiciels qui seront mis en place et au groupe de travail.

1. SONDAGE SUR LES HORAIRES DES COURS

La FAÉCUM reçoit depuis plusieurs années de nombreuses plaintes de la part d'étudiants ou d'étudiantes ou d'associations étudiantes qu'elle représente par rapport aux horaires de cours. Il a donc été important pour la FAÉCUM d'en savoir plus sur ces difficultés vécues par plusieurs à l'Université de Montréal. Ainsi, avec l'objectif de mieux documenter ces problèmes et d'y proposer des solutions, elle a sondé la population étudiante de l'Université de Montréal pour tenter de mieux saisir l'ampleur et la nature de ces situations vécues. La présente section a pour objectif de présenter la méthodologie de ce sondage.

Un sondage en ligne de 41 questions, créé grâce à la plateforme SurveyMonkey, a été diffusé auprès de la communauté étudiante de l'Université de Montréal à l'automne 2018. Ces questions avaient pour objectif de mesurer l'ampleur de certains problèmes ciblés par la FAÉCUM avant la diffusion du sondage, de découvrir de nouveaux problèmes et de révéler les préférences des étudiantes et des étudiants de l'Université de Montréal par rapport à la conception des horaires de cours.

Le sondage était destiné aux membres de la FAÉCUM de toutes les facultés, de tous les programmes et quel que soit leur statut d'études. Les seules étudiantes et les seuls étudiants de l'Université de Montréal qui n'étaient pas ciblés par ce sondage étaient celles et ceux provenant de la Faculté de l'éducation permanente (FEP), puisqu'ils et elles ne sont pas membres de la FAÉCUM. Il est toutefois possible que des étudiants et des étudiantes de la FEP aient été joints étant donné que le sondage a été diffusé sur les réseaux sociaux. L'objectif était de joindre autant les étudiantes et les étudiants qui étaient satisfaits de la gestion des horaires que celles et ceux qui ne l'étaient pas. Pour y arriver, la FAÉCUM a diffusé son sondage a été diffusé sur sa page Facebook ainsi que sur les groupes Facebook destinés aux différentes catégories d'exécutants et d'exécutantes d'associations étudiantes afin qu'elles et ils le diffusent à leur tour. Plusieurs rappels sur les réseaux sociaux ont été faits tout au long de la période destinée à la complétion du sondage. En tout, les étudiants et les étudiantes membres de la FAÉCUM ont eu deux semaines pour répondre au sondage. Ainsi, ce sont 322 étudiants et étudiantes qui ont répondu au sondage. Malgré le nombre peu élevé de réponses, les résultats du sondage permettront d'orienter le travail de la FAÉCUM dans le dossier des horaires de cours.

2. MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE ET DE LOGICIELS DESTINÉS À LA GESTION DES HORAIRES DE COURS

Depuis plusieurs années, la FAÉCUM reçoit, de façon récurrente, des plaintes liées aux horaires de cours. Ces plaintes concernent principalement les déplacements occasionnés, la disponibilité des choix de cours, les conflits d'horaires et la surcharge d'heures de cours ou d'examens. Il est donc important pour la FAÉCUM que l'Université de Montréal se dote de contraintes quant à la conception des horaires de cours pour s'assurer de respecter les besoins de la communauté étudiante. Idéalement, une politique de conception des horaires de cours citant l'ensemble de ces contraintes serait rédigée.

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal se dote d'une politique de conception des horaires de cours dans laquelle seraient imposées certaines contraintes quant à la conception des horaires de cours.

Jusqu'à maintenant, à l'Université de Montréal, les horaires de cours ont été faits à la main par les unités académiques. Avec ce fonctionnement, le travail du registrariat se limitait à l'assignation des locaux et à l'arrimage avec le Centre étudiant en vue des choix de cours. Bref, les horaires de cours n'étaient pas faits de façon automatisée par un système informatique. À l'automne 2018, l'Université de Montréal a lancé un projet pilote pour que son système d'assignation des locaux puisse aussi produire les horaires de cours de façon automatisée. Ce serait alors le registrariat qui serait responsable de concevoir les horaires de cours à partir des demandes des unités académiques. Cela permettrait donc de concevoir les horaires et d'assigner les locaux simultanément, en tenant compte des contraintes de déplacement entre les pavillons. Ainsi, ce projet pilote est une bonne nouvelle pour la communauté étudiante de l'Université de Montréal puisqu'il apporte la possibilité de produire les horaires de façon plus centralisée au registrariat et de prendre en compte plus de variables, notamment les temps de déplacement d'un cours à l'autre. Le premier aspect, celui de la centralisation, est très important, puisque nombreux sont les étudiants et les étudiantes qui ont des cours dans plus d'une faculté. En effet, selon le sondage de la FAÉCUM, ce sont 27,01 % des répondants et des répondantes qui ont des cours dans plus d'une faculté. Les horaires des cours étant conçus en parallèle dans chacune des facultés ou des départements individuellement, il est plus difficile de concevoir des horaires tenant compte de la réalité de tous les étudiants de toutes les étudiantes du cours, puisqu'ils et elles proviennent de facultés et de programmes différents. Il est donc important que la conception des horaires ne se fasse plus en silo dans chacune des unités académiques, mais bien de façon centralisée par un système informatique. Par ailleurs, il sera possible de s'assurer que certains des problèmes ciblés dans le sondage ne se produisent plus en imposant au système informatique des contraintes basées sur des variables dont on ne tenait pas compte jusqu'à maintenant. Grâce à ces contraintes, il sera possible, par exemple, de s'assurer que les étudiants et les étudiantes disposent du temps nécessaire pour se déplacer entre deux cours ou de s'assurer qu'un temps de repas soit accordé à tous et à toutes.

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal se dote d'un système de conception automatique des horaires qui met en commun l'assignation de locaux et la conception des horaires.

Des précisions quant aux contraintes attendues par la FAÉCUM seront présentées à la section 3 du présent avis. Il est tout de même important de remarquer que la plupart des contraintes attendues par la FAÉCUM ne concerneront que les horaires d'étudiants et d'étudiantes qui suivent la structure de programme normale et ne concerneront pas les cours aux choix puisque les cas de figure sont trop nombreux pour que des contraintes générales puissent être définies. Pour aider les étudiants et les étudiantes à régler plusieurs de leurs problèmes, notamment ceux liés aux déplacements, aux conflits d'horaires et au nombre de cours par jour, il serait intéressant que l'Université de Montréal se dote d'un logiciel de simulation des horaires qui serait destiné à la communauté étudiante. Cette dernière pourrait donc simuler ses horaires en temps réel avant de faire ses choix de cours.

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal se dote d'un système de simulation des horaires destiné à l'usage de la communauté étudiante.

3. CONTRAINTES À METTRE EN PLACE

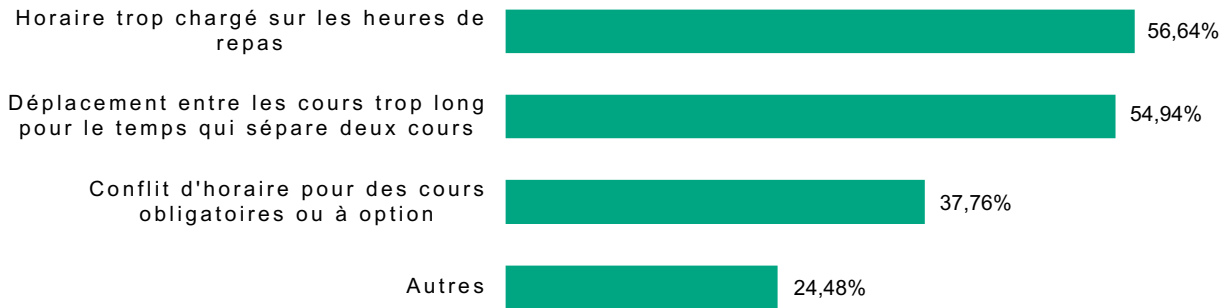
Dans le cadre de l'implantation du logiciel de conception des horaires, il faut prévoir des contraintes pour que la conception des horaires de cours réponde mieux aux besoins de la communauté étudiante. La section 3 contient donc les contraintes qui devraient être ajoutées au logiciel de conception des horaires de cours. Ces contraintes seront aussi celles qui devraient être présentes dans une politique sur la conception des horaires de cours advenant la mise en place d'une telle politique. Les contraintes présentes dans cet avis seront regroupées en trois grandes catégories. La première regroupe les contraintes qui visent à s'assurer que les horaires de cours sont réalistes pour la communauté étudiante. La seconde vise à décharger les horaires de cours à l'Université de Montréal. La dernière, elle, propose la mise en place de périodes réservées à la vie étudiante.

3.1. DES HORAIRES DE COURS PLUS RÉALISTES

Évidemment, les horaires des étudiantes et des étudiants sont aussi nombreux qu'il y a de cheminements différents à l'Université de Montréal. Par souci de réalisme, il sera important que les contraintes à imposer concernent principalement les cours obligatoires et la structure de programme normale.

D'abord, dans son sondage sur les horaires de cours, la FAÉCUM a voulu en savoir plus sur les problèmes liés aux horaires qui avaient été vécus par les répondantes et les répondants qui avaient répondu en avoir vécu. En ce sens, la première question visait à déterminer s'ils ou elles avaient vécu des problèmes par rapport à des cours obligatoires ou par rapport à des cours à option. Selon le règlement des études de premier cycle, « [l]e cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme », « [l]e cours à option est choisi par l'étudiant [ou l'étudiante] régulier parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés » et « [l]e cours au choix est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toute faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant » (Université de Montréal - Secrétariat général 2006,16). Les répondants et les répondantes ont répondu à 48,68 % que les problèmes vécus étaient en lien avec un cours obligatoire, à 7,24 % en lien avec un cours à option et à 31,58 % en lien avec des cours obligatoires et des cours à option. Ainsi, 80,26 % des personnes ayant vécu des problèmes liés aux horaires de cours en ont vécu avec un ou des cours obligatoires. En d'autres mots, ces problèmes ne peuvent pas être contournés par les personnes concernées. La nature de ces problèmes rencontrés par les répondants et les répondantes est présentée au graphique 1.

GRAPHIQUE 1: PROBLÈMES LIÉS AUX HORAIRES DE COURS RENCONTRÉS PAR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Source : sondage FAÉCUM

Le graphique précédent révèle que les problèmes les plus fréquents sont ceux liés au temps de déplacement et ceux liés au temps de repas. Le premier problème survient dans des cas où des étudiantes et des étudiants ont à se déplacer entre leurs cours. Il n'est pas rare que des étudiantes et des étudiants aient deux cours successifs qui sont situés dans deux pavillons éloignés l'un de l'autre. Par exemple, certaines étudiantes et certains étudiants ont un cours au pavillon 3200, rue Jean-Brillant suivi d'un cours au pavillon Liliane-de-Stewart. Souvent, les membres du personnel enseignant ont l'habitude de terminer leur cours 10 minutes avant l'heure prévue de fin du cours. En tenant compte de cette habitude, les étudiantes et les étudiants disposent donc de 10 minutes pour se rendre et se préparer à suivre leur second cours. Pour les étudiantes et les étudiants dont les enseignantes ou les enseignants n'ont pas cette habitude, la situation est encore plus difficile. Il est donc impossible pour ces étudiantes et pour ces étudiants de rester au premier cours jusqu'à la fin et d'arriver à l'heure au second. Même si ces étudiantes et ces étudiants ont l'habitude de faire des ententes avec les enseignantes et les enseignants, ce n'est pas une situation qui est souhaitable. Ce genre d'entente n'est d'ailleurs pas possible pour les périodes d'examen, puisque les étudiants et les étudiantes doivent disposer de l'ensemble du temps qui leur est alloué à faire leur examen. Il serait donc important que, dans le cadre de la conception des horaires de cours, l'Université de Montréal impose des contraintes liées aux déplacements entre deux cours sans tenir compte de la période tampon qu'il est habituel de donner à la fin des cours.

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal impose des contraintes liées au temps de déplacement entre deux cours obligatoires lors de la conception des horaires de cours.

En plus de s'assurer que les temps de déplacement sont suffisants, il faut aussi s'assurer que le nombre de déplacements par jour entre les campus n'est pas trop élevé. En effet, un nombre trop élevé de déplacements peut devenir un grand désagrément temporel ou financier. Il serait donc important que le nombre de déplacements entre deux campus soit limité à un par jour.

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal limite le nombre de déplacements entre deux campus à un par jour pour les étudiants et les étudiantes qui suivent la structure de programme normale.

La situation des temps de déplacement entre deux cours devient encore plus complexe lorsqu'on inclut les repas dans le calcul. En effet, ce sont 56,64 % des répondants et des répondantes qui ont répondu avoir déjà eu des horaires trop chargés sur l'heure des repas. Pour pouvoir assister à leur cours, ces étudiants et des étudiantes ont dû sauter un repas ou ont dû manger en cours étant donné qu'aucune période de repas ne leur avait été allouée. Ainsi, tel que révélé dans le sondage, il serait également important que le logiciel de conception automatique des horaires ait pour contrainte que les étudiants et les étudiantes disposent d'au moins une heure pour dîner entre 11 h 30 et 13 h 30 et d'une heure pour souper entre 17 h et 20 h à tous les jours. La FAÉCUM a d'ailleurs réalisé une enquête sur l'état de santé psychologique des étudiantes et des étudiants de l'Université de Montréal qui a placé la qualité de l'alimentation au troisième rang des variables prédictives d'un mauvais état de santé psychologique (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, 2016). Évidemment, ici encore, il n'est pas possible de s'assurer que tous les étudiants et toutes les étudiantes aient du temps pour manger étant donné le nombre des cheminements. Il faudrait cependant s'assurer que ce soit le cas au moins pour les étudiants et les étudiantes qui suivent la structure de programme normale.

Recommandation 6

Que l'Université de Montréal s'assure que les étudiants et les étudiantes qui suivent la structure de programme normale disposent d'une heure pour dîner et d'une heure pour souper tous les jours.

Le sondage a aussi révélé que nombreux sont les étudiants et les étudiantes qui font face à des conflits d'horaire pour des cours obligatoires ou à option. Les conflits d'horaire impliquant deux cours obligatoires lors du même trimestre chez ceux et celles qui suivent la structure de programme normale sont inacceptables. Il est donc important que le logiciel s'assure que ces conflits ne puissent pas se produire.

Recommandation 7

Que l'Université de Montréal s'assure qu'il n'y ait aucun conflit d'horaire entre les cours obligatoires de la structure de programme normale au sein d'un programme d'études pour un trimestre.

En ce qui concerne les conflits d'horaire causés par des cours obligatoires chez les étudiants et les étudiantes qui ne suivent pas nécessairement la structure de programme normale, la FAÉCUM est d'avis que, dans la mesure du possible, l'Université de Montréal devrait être sensible à ces situations et tenter de concevoir ses horaires de telle façon que, même si un étudiant ou une étudiante dévie de sa structure de programme normale, il ou elle puisse suivre ses cours sans avoir de conflit d'horaire. En particulier lorsqu'il est question de cours qui sont fréquemment échoués et qu'ainsi plusieurs étudiantes et étudiants sont forcés de dévier de leur structure de programme normale pour reprendre le cours en question. Il serait donc important que les unités académiques portent une attention particulière pour que ces cours ne soient pas

en conflit d'horaire avec des cours obligatoires d'autre trimestre pour simplifier la reprise et ainsi ne pas allonger inutilement le parcours des étudiants et des étudiantes.

Recommandation 8

Que l'Université de Montréal veille à ce que les cours obligatoires d'un même programme ne soient pas en conflit d'horaire tout au long de la structure de programme normale.

En ce qui concerne les cours à option, il n'est pas rare de voir des étudiants et des étudiantes qui suivent la structure de programme normale n'avoir que très peu de choix de cours à option, puisque la plupart de ces cours entrent en conflit entre eux ou avec d'autres cours obligatoires. Ainsi, afin de s'assurer qu'une diversité d'options de cours soit réellement offerte à l'Université de Montréal, il serait important que, dans la mesure du possible, les cours à option n'entrent pas en conflit entre eux ou avec d'autres cours obligatoires du même programmes offerts pendant un même trimestre dans la structure de programme normale.

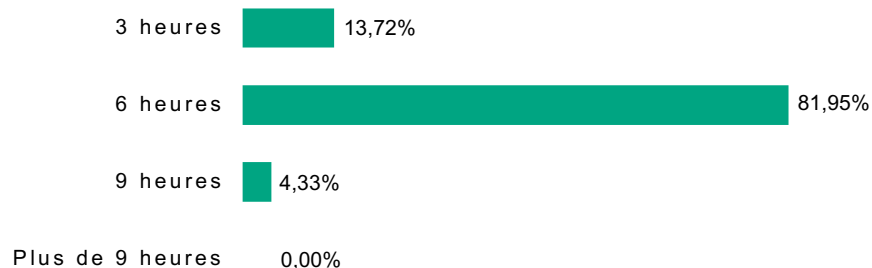
Recommandation 9

Que l'Université de Montréal s'assure que les cours à option n'entrent pas en conflit entre eux ou avec d'autres cours obligatoires du même trimestre dans la structure de programme normale.

3.2. DES HORAIRES MOINS CHARGÉS

Le sondage de la FAÉCUM a aussi permis de mettre en lumière des difficultés liées à la façon dont sont conçus les horaires eux-mêmes. D'abord, il y a les difficultés liées aux horaires parfois trop chargés. En effet, la FAÉCUM a demandé aux étudiantes et aux étudiants quel était selon eux et elles le nombre maximal d'heures de cours qu'il est raisonnable d'avoir durant une même journée. Le graphique 2 en présente les résultats.

GRAPHIQUE 2: NOMBRE MAXIMAL D'HEURES DE COURS QU'IL EST RAISONNABLE D'AVOIR LORS D'UNE MÊME JOURNÉE SELON LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Source : sondage FAÉCUM

Ainsi, le graphique précédent met en lumière le fait que les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal souhaitent en grande majorité de ne pas avoir plus de six heures de cours par jour. Cependant,

la nature et la durée des cours offerts à l'Université de Montréal sont très variées. Par exemple, si certains programmes ne contiennent que des cours magistraux de trois heures, d'autres les combineront avec des séances de travaux pratiques à durée variable, ou encore avec des séances de laboratoire. Dans ce contexte, recommander un maximum de six heures de cours par jour pourrait ne pas être compatible avec plusieurs réalités étudiantes. Il n'en demeure toutefois pas moins qu'il est possible de recommander que le nombre maximal d'heures de cours dans une même journée soit inférieur à neuf heures, ce qui concorde avec les résultats obtenus dans le sondage.

Recommandation 10

Que l'Université de Montréal s'assure que le nombre d'heures de cours maximal pour des étudiants et des étudiantes qui suivent la structure de programme normale soit inférieur à neuf heures.

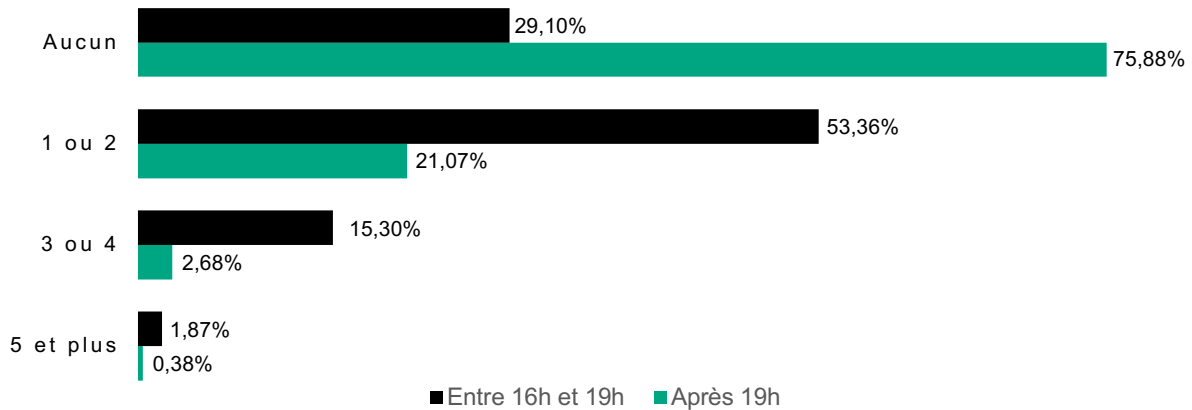
De la même façon, la FAÉCUM a demandé aux étudiants et aux étudiantes quel était le nombre maximum d'examens qu'ils et elles avaient déjà eu durant une même journée. Ils et elles ont répondu à 13,77 % avoir eu jusqu'à trois examens durant le même jour. Même si ce n'est pas une situation qui a été vécue par une majorité d'étudiantes et d'étudiants, la FAÉCUM est d'avis que ce sont des situations qui ne devraient tout simplement jamais arriver. Les répondants et les répondantes du sondage ont aussi répondu à 74,55 % que le nombre maximal d'examens durant la même journée devrait être fixé à un et à 24 % que ce dernier devrait être fixé à deux. Il est donc important de s'assurer qu'à l'Université de Montréal, les étudiants et les étudiantes n'aient jamais plus d'un examen par jour.

Recommandation 11

Que l'Université de Montréal fixe à un le nombre maximal d'examens durant une même journée pour des étudiants et des étudiantes qui suivent la structure de programme normale.

De plus, par son sondage, la FAÉCUM a souhaité en connaître un peu plus sur les moments auxquels la communauté étudiante préfère avoir des cours. D'abord, il a été intéressant de savoir dans quelle mesure les étudiants et les étudiantes avaient des cours entre 16 h et 19 h et des cours après 19 h. Le graphique 3 présente donc le nombre de fois où les répondants et les répondantes du sondage ont eu des cours entre 16 h et 19 h, et après 19 h.

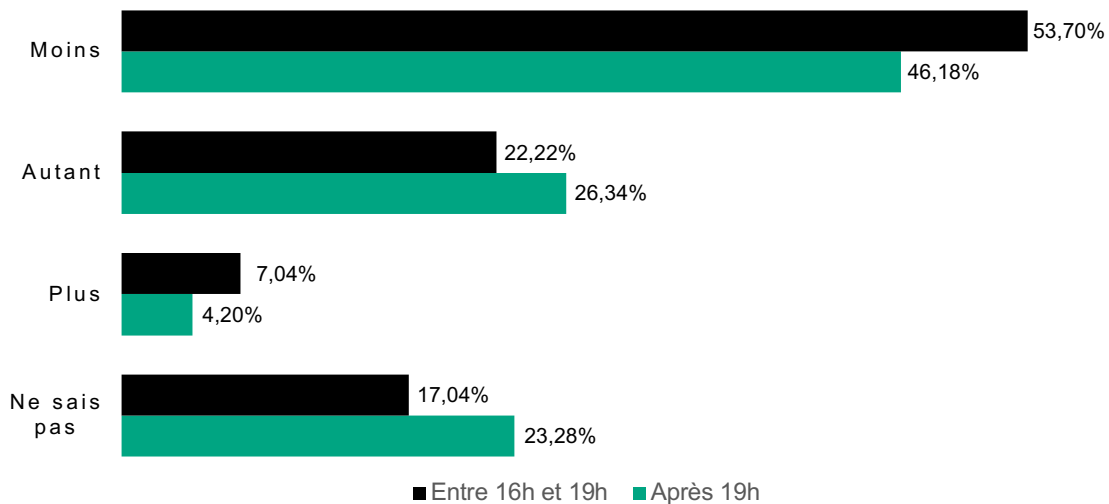
GRAPHIQUE 3: NOMBRE DE FOIS OÙ LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS ONT EU DES COURS ENTRE 16 H ET 19 H, ET APRÈS 19 H



Source : sondage FAÉCUM

De plus, la FAÉCUM a voulu savoir si la population étudiante désirait avoir plus, autant ou moins de cours durant ces périodes. La FAÉCUM a donc posé la question aux répondants et aux répondantes du sondage. Le graphique 4 en présente les résultats.

GRAPHIQUE 4: VOLONTÉ DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES D'AVOIR PLUS, AUTANT OU MOINS DE COURS ENTRE 16 H ET 19 H, ET APRÈS 19 H



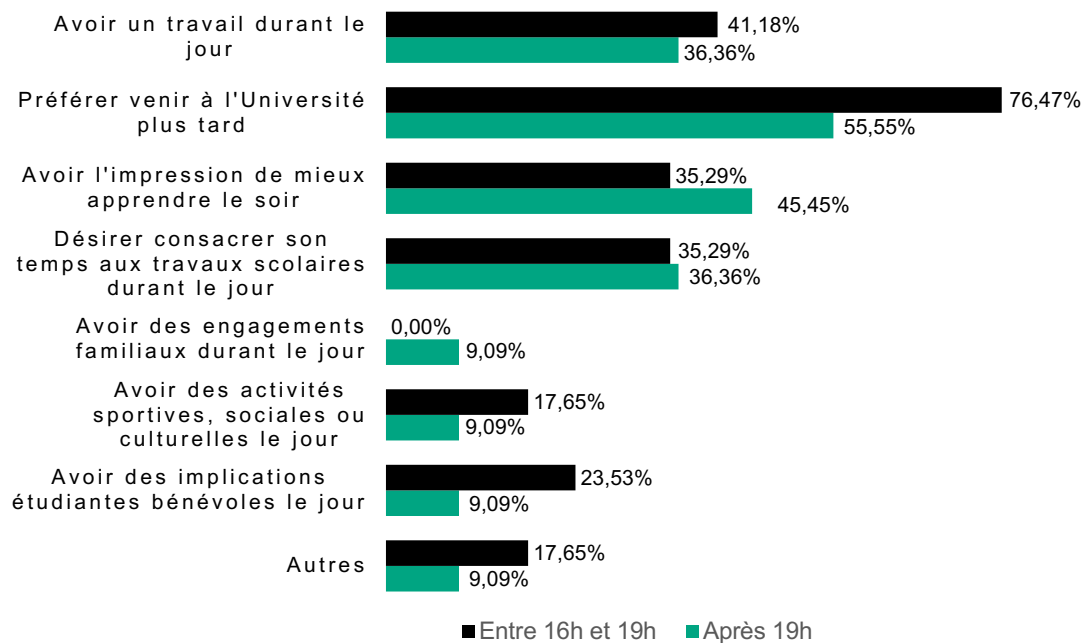
Source : sondage FAÉCUM

L'analyse du graphique permet de conclure que l'option de demander moins de cours entre 16 h et 19 h est priorisée par une majorité des répondants et des répondantes, et que celle de demander moins de cours après 19h est aussi plus populaire. Aussi, plusieurs répondants et répondantes ne souhaitent aucun

changement. La proportion des répondants et des répondantes qui, au contraire, souhaitent voir le nombre de cours en fin de journée augmenter est plutôt faible.

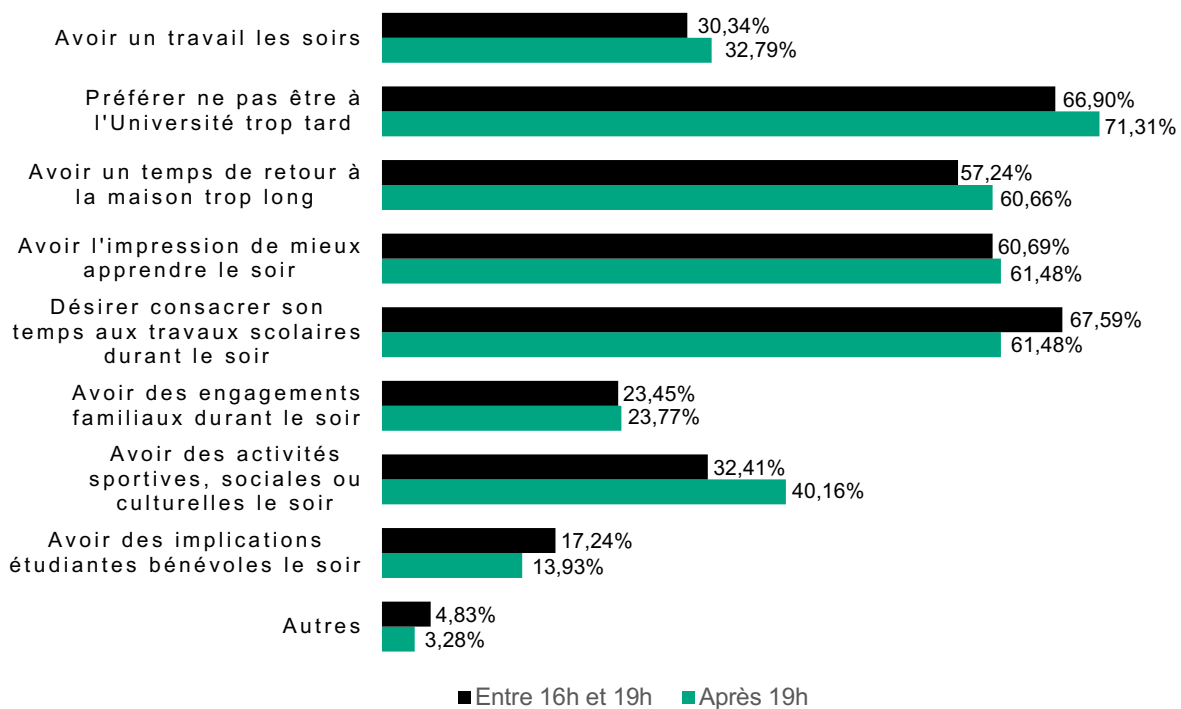
Afin d'en connaître plus sur les raisons qui ont poussé les répondants et les répondantes à affirmer vouloir plus ou moins de cours en soirée, la FAÉCUM a inclus des questions à ce sujet dans son sondage. Les graphiques 5 et 6 en présentent les résultats.

GRAPHIQUE 5: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS OU LES RÉPONDANTES À VOULOIR PLUS DE COURS ENTRE 16H ET 19H, ET APRÈS 19H



Source : sondage FAÉCUM

GRAPHIQUE 6: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS OU LES RÉPONDANTES À VOULOIR MOINS DE COURS ENTRE 16H ET 19H, ET APRÈS 19H



Source : sondage FAÉCUM

Ainsi, malgré les conclusions tirées de l'analyse du graphique 4, il apparaît dans les graphiques 5 et 6 que les profils et les besoins des étudiants et étudiantes sont variés. Il faudrait donc que l'horaire des cours offerts à l'Université de Montréal reflète cette diversité. Bref, étant donné que la majorité des répondants et des répondantes souhaitent avoir moins de cours le soir et que plusieurs répondants et répondantes ne souhaitent pas voir les choses changer, et puisque les besoins des étudiants et des étudiantes sont multiples, il serait important que l'Université de Montréal n'implante des cours de soir que pour répondre aux besoins de la communauté étudiante.

Recommandation 12

Que l'Université de Montréal, dans le cadre de la conception des horaires de cours, s'assure que des cours du soir ne soient implantés que pour respecter les besoins de la communauté étudiante.

Comme pour les cours en soirée, la FAÉCUM a voulu connaître l'opinion de la communauté étudiante par rapport aux cours la fin de semaine. Il en est donc ressorti que 93,80 % des répondants et des répondantes n'avaient aucun cours la fin de semaine. Les 6,20 % restants ont eu entre 1 et 4 cours durant une même fin de semaine. La FAÉCUM a donc demandé aux répondantes et aux répondants s'ils souhaitaient avoir plus, moins ou autant de cours la fin de semaine. Le graphique 7 en présente les résultats.

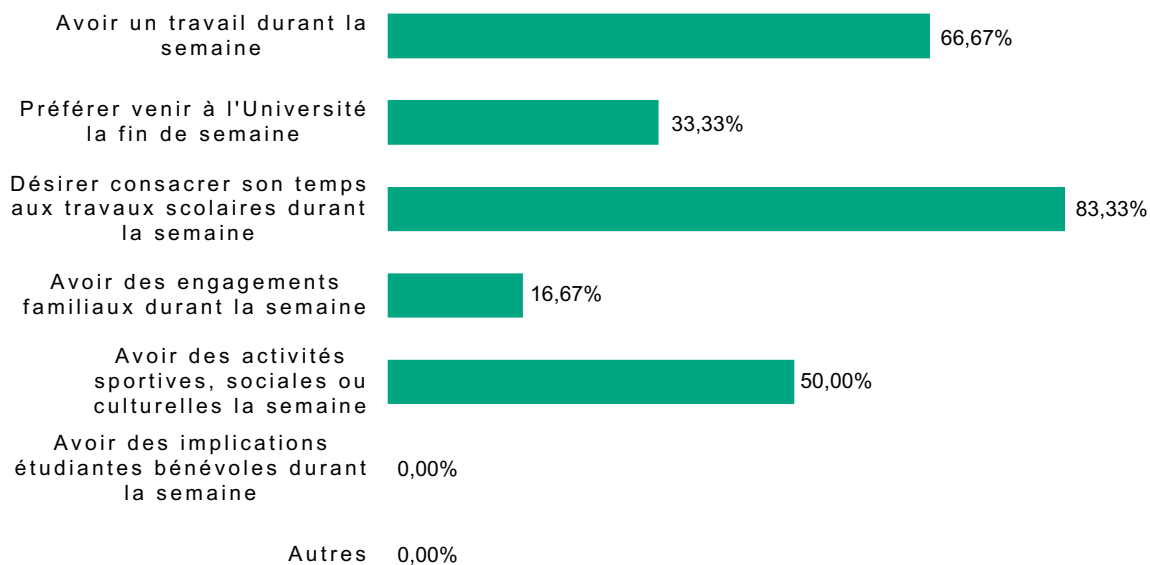
GRAPHIQUE 7: VOLONTÉ DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES À AVOIR PLUS, AUTANT OU MOINS DE COURS LA FIN DE SEMAINE



Source : sondage FAÉCUM

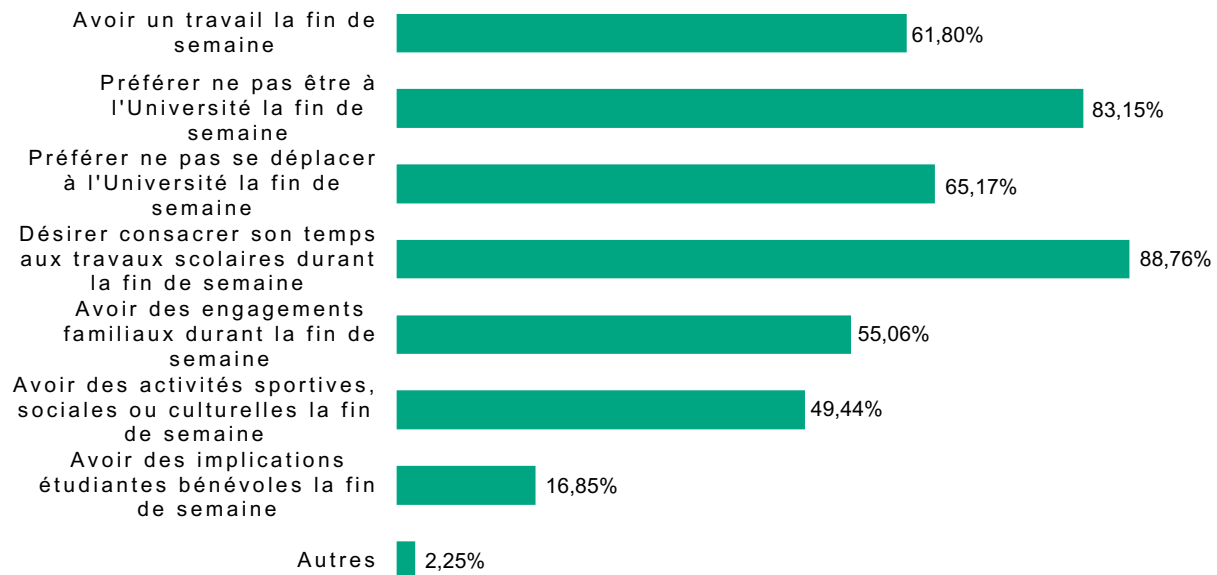
Le graphique 7 permet de remarquer que les répondantes et les répondants s'opposent en très forte majorité à l'ajout de cours la fin de semaine. Il a ici encore été intéressant de connaître les raisons qui ont mené les répondants et les répondantes à demander plus ou moins de cours la fin de semaine. Les graphiques 8 et 9 en présentent ces raisons.

GRAPHIQUE 8: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES À VOULOIR PLUS DE COURS LA FIN DE SEMAINE



Source : sondage FAÉCUM

GRAPHIQUE 9: RAISONS QUI MÈNENT LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES À VOULOIR MOINS DE COURS LA FIN DE SEMAINE



Source : sondage FAÉCUM

À la lecture de ces graphiques, il apparaît que les raisons pour lesquelles les étudiants et les étudiantes ne souhaitent pas voir le nombre de cours de fin de semaine augmenter sont variées, mais elles sont principalement liées à d'autres engagements ou à l'incapacité de se déplacer sur le campus. Il serait donc important que l'Université de Montréal ne dispense des cours la fin de semaine que pour répondre aux besoins de la communauté étudiante qui suit la structure de programme normale même si cela permettrait, entre autres, de désengorger les locaux.

Recommandation 13

Que l'Université de Montréal ne dispense des cours la fin de semaine que pour répondre aux besoins de la communauté étudiante.

3.3. UNE PÉRIODE RÉSERVÉE À LA VIE ÉTUDIANTE

Une autre demande que fait la communauté étudiante et en particulier les associations étudiantes membre de la FAÉCUM est celle d'une période fixe dans l'horaire réservée à la vie étudiante. En effet, un moment précis durant la semaine, une période pourrait être exempte de cours pour laisser aux étudiantes et aux étudiants, et en particulier aux associations étudiantes, le temps de se rencontrer afin de développer et d'entretenir une vie étudiante de qualité. Par exemple, cette période pourrait servir aux associations étudiantes pour tenir des assemblées générales ou des conférences. Cette période pourrait également servir aux étudiants et aux étudiantes pour se rencontrer et préparer leurs travaux d'équipe. Il faudrait que cette période soit placée à un endroit dans l'horaire qui favorise un maximum de participation de la part de

la communauté étudiante, donc un moment où les étudiants et les étudiantes sont généralement sur le campus, c'est-à-dire entre le lundi et le jeudi et proche des heures de diners. Des initiatives de ce genre sont déjà présentes dans plusieurs autres universités au Québec. Par exemple, à l'École polytechnique, à HEC Montréal et à l'Université de Sherbrooke, il existe des périodes semblables sous différentes formes et de différentes durées¹. Ainsi, il serait important qu'à l'image de ce qui se fait ailleurs, les unités académiques se dotent d'une période par semaine qui soit exempte de cours et réservée à la vie étudiante, et que cette dernière soit placée à un moment qui favorise un maximum de participation de la communauté étudiante.

Recommandation 14

Que les unités académiques de l'Université de Montréal se dotent d'une période par semaine qui soit exempte de cours et réservée à la vie étudiante, et que cette période soit placée à un moment favorisant un maximum de participation de la communauté étudiante.

Idéalement, les unités académiques porteraient une attention particulière pour que cette période soit la même entre elles, de sorte que les étudiants et les étudiantes qui ont des cours dans plus d'une unité académique puissent avoir leur pause réservée à la vie étudiante au même moment.

Recommandation 15

Qu'advenant la mise en place d'une période par semaine exempte de cours et réservée à la vie étudiante, qu'elle soit, dans la mesure du possible, la même pour toutes les unités académiques.

¹ Information obtenue à la suite d'échanges avec les associations étudiantes des établissements concernés.

CONCLUSION

En conclusion, avec cet avis et avec le sondage dont il découle, la FAÉCUM s'est dotée des outils nécessaires pour mieux représenter la communauté étudiante en matière d'amélioration de la gestion des horaires de cours et pour répondre aux suggestions de modification qui pourraient être apportées par l'administration universitaire. En ce qui concerne les problèmes vécus par la communauté étudiante, ils concernent principalement les conflits d'horaire, les déplacements entre les cours, le nombre de cours et d'examens durant une même journée et la disponibilité réelle de choix de cours à option. Cet avis a permis d'offrir des pistes de solutions à ces problèmes.

Une solution simple à ces problèmes serait de les prendre en compte dans la création de contraintes lors de la mise en place d'un logiciel de conception automatique des horaires. De plus, pour s'assurer que ces problèmes sont vécus par le moins d'étudiants et d'étudiantes possible, il serait aussi intéressant qu'un logiciel de simulation des horaires de cours à l'usage de la communauté étudiante soit implanté à l'Université de Montréal. Finalement, pour s'assurer que de bonnes pratiques soient mises en place de façon durable à l'Université de Montréal, il serait important qu'une politique de gestion des horaires de cours soit écrite et qu'elles contiennent les principales balises qui permettraient de faire respecter les besoins de la communauté étudiante.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal se dote d'une politique de conception des horaires de cours dans laquelle seraient imposées certaines contraintes quant à la conception des horaires de cours.

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal se dote d'un système de conception automatique des horaires qui met en commun l'assignation de locaux et la conception des horaires.

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal se dote d'un système de simulation des horaires destiné à l'usage de la communauté étudiante.

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal impose des contraintes liées au temps de déplacement entre deux cours obligatoires lors de la conception des horaires de cours.

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal limite le nombre de déplacements entre deux campus à un par jour pour les étudiants et les étudiantes qui suivent la structure de programme normale.

Recommandation 6

Que l'Université de Montréal s'assure que les étudiants et les étudiantes qui suivent la structure de programme normale disposent d'une heure pour dîner et d'une heure pour souper tous les jours.

Recommandation 7

Que l'Université de Montréal s'assure qu'il n'y ait aucun conflit d'horaire entre les cours obligatoires de la structure de programme normale au sein d'un programme d'études pour un trimestre.

Recommandation 8

Que l'Université de Montréal veille à ce que les cours obligatoires d'un même programme ne soient pas en conflit d'horaire tout au long de la structure de programme normale.

Recommandation 9

Que l'Université de Montréal s'assure que les cours à option n'entrent pas en conflit entre eux ou avec d'autres cours obligatoires du même trimestre dans la structure de programme normale.

Recommandation 10

Que l'Université de Montréal s'assure que le nombre d'heures de cours maximal pour des étudiants et des étudiantes qui suivent la structure de programme normale soit inférieur à neuf heures.

Recommandation 11

Que l'Université de Montréal fixe à un le nombre maximal d'examens durant une même journée pour des étudiants et des étudiantes qui suivent la structure de programme normale.

Recommandation 12

Que l'Université de Montréal, dans le cadre de la conception des horaires de cours, s'assure que des cours du soir ne soient implantés que pour respecter les besoins de la communauté étudiante.

Recommandation 13

Que l'Université de Montréal ne dispense des cours la fin de semaine que pour répondre aux besoins de la communauté étudiante.

Recommandation 14

Que les unités académiques de l'Université de Montréal se dotent d'une période par semaine qui soit exempte de cours et réservée à la vie étudiante, et que cette période soit placée à un moment favorisant un maximum de participation de la communauté étudiante.

Recommandation 15

Qu'advenant la mise en place d'une période par semaine exempte de cours et réservée à la vie étudiante, qu'elle soit, dans la mesure du possible, la même pour toutes les unités académiques.

BIBLIOGRAPHIE

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal. « Enquête sur la santé psychologique étudiante ». 2016. <http://www.faecum.qc.ca/ressources/avis-memoires-recherches-et-positions-1/enquete-sur-la-sante-psychologique-etudiante>

Université de Montréal - Secrétariat général. 2006. « Règlement des études de premier cycle » Montréal.